

PROGRAMME DE FORMATION


Déclaration IR / IFI : pour bien accompagner ses clients

2022

La déclaration d'IR et d'IFI constitue chaque année le principal rendez-vous fiscal avec vos clients. Ce webinaire propose une actualisation des connaissances sur les thèmes les plus importants et l'évolution des modalités déclaratives pour préparer la campagne IR / IFI dans de bonnes conditions.

Dates et Lieux	2022 – en ligne Applicatif Webex
Durée / horaires	2h - de 10h à 12h

Type / Tarif	Inter-entreprise – 120€ HT par stagiaire Intra entreprise - sur devis
Modalités pédagogiques	Classe virtuelle / Exposé et cas pratiques
Niveau	Mise à jour des connaissances et Approfondissement
Modalités d'évaluation et de suivi	Quiz et corrigé (notation)

Public / Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Professionnels du patrimoine : CGPI, Experts-Comptables, Banquiers conseillers privés, Assureurs, Notaires, Avocats...
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance des grands principes fiscaux Connaissances des principes généraux du droit des sociétés Connaissance des principes généraux du droit des biens (indivision, démembrement, etc.)
Accessibilité aux personnes en situation d'handicap	<p>« toutes nos formations sont adaptées aux personnes porteuses d'un handicap ».</p> 

Intervenante

[Rania Ihaddadene](#)
Consultante Fidroit

Objectifs de la formation

	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualisation des connaissances pour préparer la déclaration d'IR Focus sur les principales nouveautés, les formulaires et cases à remplir. ▪ Ce webinaire présente les réflexes à avoir pour préparer la campagne déclarative IR / IFI sur les cas les plus fréquents.
--	---

Contenu pédagogique

<p>IMPÔT SUR LE REVENU</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Points importants de la déclaration d'IR : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion du foyer fiscal IR. ○ Revenus d'activités ou de remplacement (traitements, salaires, pensions et rentes viagères, BIC, BNC, BA). ○ Revenus fonciers. ○ Revenus de capitaux mobiliers. ○ Plus-values sur cession de valeurs mobilières. ○ Éléments déductibles. ○ Réductions et crédits d'impôts.
<p>IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Points important de la déclaration d'IFI. ▪ Foyer fiscal IFI. ▪ Actif imposable / exonérations. ▪ Assiette (évaluation des actifs et déduction du passif) et calcul de l'impôt. ▪ Déclaration et paiement.

Contactez-nous

Inter-entreprise

Tél : 04 73 15 14 54

Email : formation@fidroit.fr

Intra-entreprise

Tél : 04 73 15 14 59

Email : formationpro@fidroit.fr